

FOCUS #8

09/24

la lettre de qualimat aux opérateurs de transport



Aide aux Opérateurs de transport référencés

Un Questionnaire Préalable, qu'est-ce que c'est ?
Comment le compléter correctement ?

Lors de la contractualisation avec un Organisme Certificateur, en tant qu'opérateur de transport engagé dans la démarche Qualimat Transport, vous êtes tenu de transmettre les renseignements nécessaires à la formalisation de l'offre d'audit tierce partie dans un document appelé **Questionnaire Préalable**.

Un Questionnaire Préalable, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un document qui permet à l'Organisme Certificateur de **recueillir les éléments pour préparer l'audit**. Cette revue d'informations permet également à l'Organisme Certificateur, sur la base d'une formule de calcul définie par le schéma Qualimat Transport en Annexe 3 du Règlement de reconnaissance, de déterminer la durée de l'audit. Ces renseignements doivent être mis à jour et transmis à l'Organisme Certificateur a minima avant chaque nouvel audit, et dès lors qu'une modification d'activité impacte la déclaration.

Le Questionnaire Préalable est composé de 6 parties permettant de décrire l'entité et l'activité de l'Opérateur de Transport.

Les Organismes Certificateurs ont constaté que les Opérateurs de Transport ont des difficultés à compléter **la partie 5 "Informations relatives à l'exploitation des contenants"**.

Pour vous aider à comprendre le contenu de cette partie et comment la remplir plus efficacement, nous vous

proposons ce nouveau numéro de FOCUS, construit sous forme de tutoriel à partir d'un exemple concret. Ce numéro est consacré à la description de la partie 5 "Informations relatives à l'exploitation des contenants". Les autres parties du Questionnaire Préalable pourront faire l'objet d'une prochaine publication.

Contenant : Matériel adapté pour recevoir et acheminer par route un "produit" vrac. Ledit matériel doit posséder une identification unique. (Cahier des charges Qualimat Transport - Paragraphe 1.3 "Définitions spécifiques au cahier des charges")



MISE

En situation

L'Opérateur de Transport "Qualitop" est certifié Qualimat Transport. Dans le cadre de la planification de son audit de renouvellement, son Organisme Certificateur lui demande de remplir un Questionnaire Préalable.

L'Opérateur de Transport "Qualitop" dispose d'une flotte de 35 contenants constituée de :

- » 13 bennes céréalieres
- » 8 bennes TP
- » 6 citernes d'aliments
- » 3 citernes pulvérulents
- » 5 citernes liquides

Depuis le dernier audit conduit en 2023, la flotte s'est étoffée de 3 bennes céréalieres d'occasion achetées à une entreprise voisine.

Voici la liste des marchandises transportées :

- » Graviers
- » Enrobé
- » Orge
- » Tourteau de soja
- » Luzerne déshydratée
- » Verre non lavé
- » Pneus usagés
- » Aliments composés sans protéines animales transformées et/ou médicaments vétérinaires
- » Huile brute de germe de maïs
- » Protéines animales transformées de volaille

A partir de ces informations, comment l'Opérateur de Transport "Qualitop" doit-il s'y prendre pour remplir le Questionnaire Préalable en vue de l'audit à venir ?

ETAPE 1

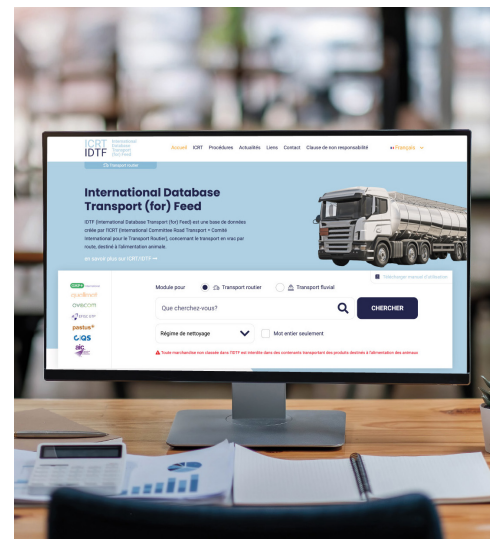
Déterminer la dénomination des marchandises transportées avec leur n°IDTF

La **base IDTF (International Database Transport (for) Feed)** est une base de données créée par l'ICRT (International Committee Road Transport = Comité International pour le Transport Routier), concernant le transport en vrac par route, destiné à l'alimentation animale. Elle est le fruit d'une mise en commun d'exigences minimales de lavage de plusieurs schémas de certification : GMP+, OVOCOM, EFISC-GTP, QS, AIC, PASTUS + et Qualimat.



La base IDTF est l'outil indispensable à tout opérateur de transport pour identifier précisément les marchandises qu'il transporte et les exigences de Qualimat Transport en termes de nettoyage minimal requis.

Marchandise transportée	N°IDTF associé
Graviers	40417
Enrobé	10010
Orge	40341
Tourteau de soja	40341
Luzerne déshydratée	40341
Verre non lavé	20036
Pneus usagés	30229
Aliments composés sans protéines animales transformées et/ou médicaments vétérinaires	40218
Huile brute de germe de maïs	30440
Protéines animales transformées de volaille	10177



La base IDTF permet d'identifier précisément les exigences de chaque marchandise.

ETAPE 2 :

Déterminer le niveau de nettoyage de chaque marchandise transportée

Marchandise transportée	N°IDTF associé	Niveau de nettoyage minimal requis
Graviers	40417	A
Enrobé	10010	Interdit
Orge	40341	A
Tourteau de soja	40341	A
Luzerne déshydratée	40341	A
Verre non lavé	20036	D
Pneus usagés	30229	B
Aliments composés sans protéines animales transformées et/ou médicaments vétérinaires	40218	A
Huile brute de germe de maïs	30440	C
Protéines animales transformées de volaille	10177	B*

*Attention – Rappel : Concernant le transport de la marchandise "PAT de volaille", la réglementation française (Code Rural, Article R226-1) impose que certains produits dérivés de sous-produits animaux autorisés pour l'alimentation animale dans la réglementation européenne soient transportés dans des véhicules ou contenants réservés à cet effet.

ETAPE 3 :

Déterminer la nature de la marchandise transportée : s'agit-il d'un "produit" ou non?

La définition du terme "**produit**" est donnée dans le paragraphe 1.3. "Définitions spécifiques au cahier des charges Qualimat Transport" de ce même document.

Produit : Toute matière pouvant entrer dans la composition des aliments pour animaux producteurs de denrées alimentaires ou susceptibles de l'être (tels que matières premières pour aliments des animaux, mélanges de matières premières pour aliments des animaux, prémélanges et additifs pour l'alimentation animale, ...) et tout aliment composé destiné aux animaux producteurs de denrées alimentaires ou susceptibles de l'être.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter les **FOCUS n°6.1 et n°6.2 "Produits" et marchandises**, en ligne sur le site internet de Qualimat, qui explicitent les différentes définitions du cahier des charges Qualimat Transport.

Marchandise transportée	N°IDTF associé	Niveau de nettoyage minimal requis	"Produit"?
Graviers	40417	A	Non
Enrobé	10010	Interdit	Non
Orge	40341	A	Oui
Tourteau	40341	A	Oui
Luzerne déshydratée	40341	A	Oui
Verre non lavé	20036	D	Non
Pneus usagés	30229	B	Non
Aliments composés sans protéines animales transformées et/ou médicaments vétérinaires	40218	A	Oui
Huile brute de germe de maïs	30440	C	Oui
Protéines animales transformées de volaille	10177	B	Oui

ETAPE 4 :

Répartir les différents contenants en fonction de la nature des marchandises transportées

A partir des informations recueillies dans le tableau ci-dessus, l'Opérateur de transport "Qualitop" doit ventiler les différents contenants en fonction des marchandises qui y sont transportées.

5.1 Contenants transportant des "produits" dans le cadre du cahier des charges Qualimat Transport (hors "produits" réglementés décrits au point 5.2)

L'Opérateur de Transport "Qualitop" transporte les "produits" suivants : orge, tourteau de soja, luzerne déshydratée, aliment composé, huile brute de germe de maïs. 19 contenants ont servi à transporter ces différents "produits" depuis le dernier audit. Il peut arriver que ces mêmes contenants transportent également d'autres marchandises non interdites (graviers ou verre non lavé) en alternance avec des "produits". Il faut l'indiquer dans le tableau ci-dessous :

Type de contenant	Nombre de contenants transportant des "produits"	Niveau de nettoyage				Dénomination des marchandises transportées avec N°IDTF (ou fichier à joindre en annexe)
		A	B	C	D	
Bennes céréalieres	13	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Orge (n°40341), Tourteau de soja (n°40341), Luzerne déshydratée (n°40341), Graviers (n°40417), Verre non lavé (n°20036)
Bennes à fond mouvants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Citernes d'aliment	6	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aliments composés sans protéines animales transformées et/ou médicaments vétérinaires (n°40218)
Citernes liquides	5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Huile brute de germe de maïs (n°30440)
Citernes pulvérulents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (précisez)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (précisez)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5.2 Contenants dédiés au transport de "produits" réglementés

Il s'agit dans cette partie de mentionner l'ensemble des contenants qui transportent des produits dérivés de sous-produits animaux encadrés par le règlement CE 999/2001. L'Opérateur de transport "Qualitop" a dédié 3 citernes pulvérulents au transport de protéines animales transformées de volaille.

Ce paragraphe concerne le transport de produits dérivés de sous-produits animaux encadré par le règlement CE 999/2001.

Type de contenant	Nombre de contenants dédiés au transport de "produits" réglementés	Dénomination des marchandises transportées avec N°IDTF
Bennes céréalieres
Bennes à fond mouvants
Citernes d'aliment
Citernes liquides
Citernes pulvérulents	3	Protéines animales transformées de volaille (n°10177)
Autres (précisez)

5.3 Contenants transportant des marchandises interdites

L'Opérateur de transport "Qualitop" a réalisé des flux d'enrobé avec 5 bennes TP depuis son dernier audit Qualimat transport.

Type de contenant	Nombre de contenants transportant des marchandises interdites	Dénomination des marchandises transportées
Bennes céréalieres
Bennes à fond mouvants
Bennes TP	5	Enrobé (n°10010)
Citernes liquides
Citernes pulvérulents
Autres (précisez)

5.4 Contenants qui ne transportent ni "produits" réglementés ou non, ni marchandises interdites

Il s'agit dans cette partie de déclarer **tous les autres contenants non mentionnés aux paragraphes précédents** et qui ne transportent donc aucun "produit", aucun "produit réglementé", aucune marchandise interdite au sens du cahier des charges. Les marchandises suivantes : graviers, verres non lavé, pneus usagés ne font pas partie des catégories citées ci-dessus. Les flux de ces marchandises ont été réalisés par 3 bennes TP.

Si vous n'avez pas de contenant dans cette catégorie, merci d'inscrire "0" dans la case ci-dessous.

Nombre de contenants	3
-----------------------------	---

5.5 Contenants loués (locataire ou loueur) et achetés d'occasion

Dans cette dernière partie, l'Opérateur de Transport "Qualitop" doit indiquer qu'il a acheté d'occasion 3 bennes céréalieres au cours de l'année écoulée.

Pour les questions ci-dessous, répondez sur la période concernée :

- » Depuis la date de signature de l'engagement **si vous vous engagez pour la 1ère fois**
- » Depuis la date de signature du réengagement **si vous vous réengagez**
- » Depuis le dernier audit **si vous êtes référencé**

Avez vous eu recours à de la location de matériel de transport? Si oui, Oui Non

Nombre de **contenants** exploités dans le cadre d'une location en tant que locataire : 0

Nombre de **contenants** dans le cadre d'une location en tant que loueur : 0

Avez vous acquis des contenants d'occasions? Oui Non

Si oui, combien ? 3

Les informations apportées dans cette partie permettent à l'Organisme Certificateur de prévoir le contenu de l'audit : dans le cas de la société "Qualitop", l'auditeur devra allouer du temps à la vérification de l'exigence du paragraphe 6.2 "Moyens matériels" du cahier des charges Qualimat Transport. Puisque l'Opérateur de Transport déclare avoir introduit dans son parc 3 contenants d'oc-

casions (achat, location ou retour de mise en location), il devra impérativement présenter à l'auditeur :

- Une attestation écrite justifiant que les contenants n'ont jamais transporté de marchandises interdites selon l'IDTF.
- L'historique des transports effectués par les contenants sur les 12 derniers mois.



Toutes ces informations transmises par l'Opérateur de transport à son Organisme certificateur permettent à ce dernier, de mieux comprendre son organisation et de **déterminer le périmètre de l'audit à réaliser.**

Nous vous invitons donc à redoubler de vigilance lors du remplissage de ce questionnaire préalable !